

Préfet de l'Ain

dossier n° DP 001 354 26 J0073

date de dépôt : 28 mai 2026

demandeur : Org. Européenne recherche nucléaire,

représenté par Monsieur POEHLER Michaël

pour : Construction de parois coupe-feu autour des transformateurs électriques existants pour mise en conformité des installations.

adresse terrain : lieu-dit Champ pommier, à Saint-Genis-Pouilly (01630)

Direction Départementale des Territoires de l'Ain
Affaire suivie par :
Isabelle DULUYE
ddt-sur-ads@ain.gouv.fr

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Préfet**

Le Préfet du département de l'Ain certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Org. européenne recherche nucléaire enregistrée sous le numéro **DP 001 354 26 J0073** pour le projet ci-dessus référencé avant le **28/06/2026**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Bourg en Bresse, le 30 juin 2026

Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires,
pour le directeur départemental des territoires et par subdélégation,
la cheffe de l'unité Urbanisme et Réglementation

Élodie BENOIT

